



Nouakchott, le 28/06/2018

**COMMUNICATION DU G5 SAHEL SUR L'INCIDENT DE BOULKESSY LE 19 MAI 2018**

Nous avons pris connaissance des résultats de l'enquête menée par la MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali) à la suite de l'incident tragique survenu dans le village de Boulkessy le 19 mai dernier, ayant provoqué la mort de 13 personnes dont un soldat de l'Armée malienne intégré à la Force Conjointe du G5 Sahel.

Comme le souligne la MINUSMA, immédiatement après l'incident, plusieurs actions ont été initiées par la Force conjointe du G5 Sahel et les autorités maliennes, notamment la mise en place d'une commission d'enquête mixte composée de représentants de la Gendarmerie nationale et de la Force conjointe; l'ouverture d'une enquête judiciaire par le Procureur militaire de Mopti ; ainsi que les mesures administratives du Ministère de la Défense et des Anciens combattants du Mali à l'encontre des éléments présumés suspects d'avoir commis ces graves violations.

C'est ici l'occasion encore une fois de présenter nos sincères condoléances aux familles endeuillées suite à ce drame. En attendant les conclusions de l'enquête de la commission mixte, nous rappelons que tout acte de la part des soldats affectés à la Force Conjointe par les pays membres du G5 Sahel, qui violerait les principes de respect des Droits de l'Homme et du Droit international humanitaire, entraînera des mesures disciplinaires exemplaires et le cas échéant, des poursuites judiciaires appropriées.

Le G5 Sahel, à travers sa Force Conjointe, est entièrement dévouée à sa mission de pacification et de sécurisation de la sous-région. Il ne saurait y avoir aucune ambiguïté en ce qui concerne la ferme volonté de la Force Conjointe du G5 Sahel d'œuvrer au quotidien selon un Concept d'opérations qui intègre pleinement le respect des principes de base en matière des droits humains et la protection des populations civiles, essence même de notre existence. Aussi, l'information et la formation sur la stricte application des procédures et l'exigence impérieuse de respecter les droits de l'homme, en toute circonstance, font partie du travail de sensibilisation en cours au niveau de la Force Conjointe, qui s'évertue en étroite collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, à assurer une mise à niveau en la matière de tous les soldats qui arrivent progressivement en provenance des cinq armées des pays membres.

**Le Secrétariat Permanent du G5 Sahel**

**Maman Sambo Sidikou**

